



FORMATION

Prévenir les maladies du bois par la taille Guyot Poussard



Objectifs

- Comprendre le rôle de la taille dans la prévention des maladies du bois
- Améliorer la taille sur son exploitation pour respecter les flux de sèves
- Limiter les maladies du bois sur jeunes vignes
- Limiter les maladies du bois sur vigne en production



Contenu

- Impact de la taille sur la présence de bois mort dans le cep
- Rétablir la linéarité des bras du cep
- Repérer les plaies de taille et le bois mort
- Ouverture du bras d'un cep pour observer les cônes de dessèchement internes voir de l'amadou
- Démonstration et formation à la taille douce



Méthodes

- Exposés, diaporama illustré, échanges
- Pratique sur le terrain majoritairement



Modalité D'évaluation

- Auto-évaluation des compétences sur le sujet



Pré-Requis

Aucun

1 jour
à Antenne PPVI à BERGERAC

Intervenant(s) - organisme :

Thomas CHASSAING Conseiller viticole à ATV 49
Réfèrent « Changement climatique » et « Maladies du bois/Dépérissements »

Responsable(s) de stage :

Camille DELAMOTTE Conseillère viticole à la
Chambre d'Agriculture Dordogne

Contact - Inscription :
Corinne VIGNAUD DESSALLES – 05 53 63 56 50
– corinne.dessalles@dordogne.chambagri.fr

En situation de handicap merci de contacter :
Audrey POMMIER – 05 53 35 88 93



Bulletin D'inscription

Prévenir les maladies du bois par la taille Guyot Poussard

A RETOURNER à l'adresse mail indiquée ou par courrier **10 jours** avant le début de la formation (le 12/12/23) :
Chambre Agriculture Dordogne – Corinne VIGNAUD DESSALLES – ZA Vallade Sud – 237 Rue Bridet – 24100 BERGERAC

NOM, Prénom (**OBLIGATOIRE**) : _____
Date de naissance : _____
Adresse du stagiaire : _____ Code Postal : _____
Commune : _____
Tél : _____
Mail : _____
Production : _____

Fait à _____
le _____
Signature : _____

Tarifs

Contributeurs VIVEA (chefs d'exploitation, associés d'exploitation, cotisants solidaires, conjoints collaborateurs, démarche installation)

Ma participation est de 30 €*

(*Tarif si vous êtes à jour de vos cotisations MSA)

Retraité agricole
Conjoint non cotisant

Ma participation est de 120 €

Salarié agricole

Autre, précisez : _____

Ma participation est de 220 €

Cette formation ouvre droit à un **crédit d'impôt de 70€** au chef d'exploitation au bénéfice réel.

Une attestation vous sera délivrée en fin de formation.

Questionnaire d'attentes des stagiaires

Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?

Avez-vous déjà suivi une formation sur ce thème ? Non Oui

Laquelle et quand ?

Quelles sont vos attentes concernant cette formation (en fonction de vos projets sur l'exploitation), quelles connaissances nouvelles, pratiques, méthodes souhaitez-vous acquérir ?

Avez-vous des remarques, des questions ?

